

Riviera-Chablais

Pour financer le bus 201, «le compte n'y est toujours pas»

Mobilité

Des erreurs de calcul se sont glissées dans la répartition de la couverture du déficit de la ligne de bus qui circule entre Vevey et l'hôpital de Rennaz

Christophe Boillat

Réunion de crise, lundi dernier, au siège des VMCV, la compagnie de transports publics de Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve, à Clarens. À l'ordre du jour de la séance, qui réunissait la direction, les syndicats de Noville, Rennaz et Villeneuve et le Canton: la participation des trois villages à la couverture du déficit du prolongement de la ligne de bus 201 entre Villeneuve-Gare et le Centre hospitalier de Rennaz. Une semaine avant, les édiles Charly Monnard (Rennaz) et Pierre-Alain Karlen (Noville) avaient fait part de leur profonde colère à l'annonce des coûts - bien qu'estimatifs - jugés totalement disproportionnés («24 heures» du 16 octobre). Désormais traversés par des bus des VMCV (seulement sur la route cantonale pour Noville), les deux villages devraient s'acquitter pour 2020 d'un montant de 339 000 francs - Rennaz - et 375 000 - Noville. Soit grosso modo la bagatelle de 11 points d'impôt chacune.

Des informations importantes délivrées durant la réunion, «très tendue» selon Charly Monnard, «constructive» pour d'autres, ont permis d'aplanir un peu le différend. «Dans la répartition de la couverture du déficit entre les communes concernées, il y a manifestement eu des erreurs. Les calculs n'étaient pas justes. Et nous avons reformulé ce qu'il reste des estimations dans l'attente de la finalisation du budget 2020», annonce Caleb Walther, président des VMCV et municipal montreusien. Explication de l'erreur: «La première estimation a été faite dans l'urgence pour répondre aux besoins budgétaires des communes», selon Angela Schlegel, directrice de l'entreprise.

Les chiffres ne sont donc toujours pas définitifs. Ils le seront d'ici au 6 novembre, date à laquelle la direction présentera le budget au conseil d'administration, qui devra l'avaliser avant de le présenter aux communes concernées par le parcours de la «201»: outre les trois



Le nouvel arrêt de bus des VMCV, devant l'Hôpital Riviera-Chablais. CHANTAL DERVEY

déjà citées, Veytaux, Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey. Rennaz et Noville ont vu la «douloureuse» s'alléger. «D'environ 30%, 100 000 francs chacune», poursuit Caleb Walther. Selon nos informations, ce chiffre pourrait même atteindre les 130 000 francs. «Même si le compte n'y est toujours pas, et de loin, cette première nouvelle est positive. Ce qui est gênant, c'est que ces sommes qu'on nous enlève seront reportées sur les autres car le déficit, lui, ne va pas changer», souligne Pierre-Alain Karlen.

«Ce n'est pas sérieux»

La perte 2019 estimée était de 2,8 millions. Elle sera plus importante en 2020 compte tenu notamment du renouvellement de la flotte et de l'engagement de 8 conducteurs. Villeneuve, taxé de près de 300 000 francs en 2019, pourrait voir sa participation doubler, ou presque. «Ce n'est pas sérieux. Ces chiffres sont totalement fantaisistes», assène le municipal des finances, Michel Oguey, qui avait tablé sur une hausse de 40 000 francs.

Dans l'attente du calcul exact, le municipal veveysan et député Jérôme Christen, aussi membre de la Commission interparlementaire de contrôle de l'HRC, vient de déposer une interpellation au Grand Conseil. En résumé, il demande au Conseil d'État d'assumer la décision d'imposer une ligne de transports publics en envisageant une participation substantielle à son fonctionnement. L'élu évoque que la ligne «régionale», «urbaine» pour le Canton, n'a pas été deman-

«Cette nouvelle est positive. Ce qui est gênant, c'est que ces sommes qu'on nous enlève seront reportées sur les autres, car le déficit, lui, ne va pas changer»



Pierre-Alain Karlen
Syndic de Noville

dée par Noville et Rennaz dans son prolongement, pas plus que l'implantation de l'hôpital.

Présent à la réunion de Clarens, à l'invitation des VMCV, Pierre-Yves Gruaz, chef de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), a «rappelé aux représentants des communes le cadre légal, notamment la spécificité entre lignes régionales et urbaines et leur subventionnement». Sur ce dernier point, l'État participe à hauteur de 12,5% aux coûts d'exploitation. «Auxquels il faut ajouter une subvention de 50% pour les charges d'intérêts et de 50% des amortissements. En moyenne, le Canton finance les lignes urbaines à hauteur d'environ 25 à 30% sur Vaud. Pour la «201» des VMCV, au vu des investissements importants, ce chiffre se monte à 45%.»

Augmenter les prix?

«Nous allons organiser des discussions d'ici à la fin de l'année avec toutes les communes concernées pour voir si elles sont disposées à négocier une autre clé de répartition, en l'occurrence ici deux tiers en fonction du parcours, un tiers en fonction de la population. Nous espérons pouvoir trouver un accord en 2021. Mais aussi réfléchir à de nouvelles pistes, comme l'amélioration de la desserte pour le village de Noville, par exemple.»

Michel Oguey formule pour sa part une autre proposition. «Si on veut alléger les charges, il faut évidemment accroître les recettes. Toutes ces prestations se payent. Dès lors, il faut augmenter les prix des billets.»